Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-213502792-20260703-2026_50-DE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 2 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Guinoux, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal SIMON, Maire.

***Présents** : Pascal SIMON, Anne-Marie BEAUFEU, Henri DE LEDINGHEN, Yoann MIRIEL, Quentin FLAMENT, Clotilde MORNET, Enora GUILCHER, Margaux LAVAL, Anita BLOT-GUEYE, Jean-Marc GEOFFROY, Fanny GOUDE, Nicolas BONNOT, Caroline FEVRIER*

***Absents** : Yvonnick BESNARD (pouvoir à Anne-Marie BEAUFEU)*

***Secrétaire de séance** : Mme Anne-Marie BEAUFEU*

Nombre de conseillers :

- *En exercice : 15*
- *Etaient présents : 14*
- *Etaient absents : 1*
- *Nombre de pouvoirs : 1*
- *Nombre de votants : 15*

Convocation transmise et publiée le 25 juin 2026.

DCM 2026.50 – RODP GRDF

Monsieur le Maire rappelle qu'au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz, le concessionnaire est tenu de s'acquitter auprès des communes des redevances.

Cette redevance est calculée en fonction des éléments suivants :

- Longueur de canalisation de distribution : 3 399 m
- Taux retenu : 0.035 €/ mètre
- Coefficient de revalorisation : 1,44
- Formule de calcul RODP : (0.035 * L + 100) * CR

Soit un total de **315 € TTC** pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Autorise** l'encaissement de la redevance d'occupation du domaine public et de la redevance d'occupation provisoire du domaine public due par GRDF pour 2026, d'un montant total de 315 €

- **Décide** que cette somme sera créditée à l'article 70323 « Redevance d'occupation du domaine public communal » du Budget Commune 2026 ;

- **Autorise** Monsieur le Maire à émettre le titre de recette correspondant.

Le Maire — Le Secrétaire de séance

Pascal SIMON — Anne-Marie BEAUFEU